

Compte rendu analytique du conseil de communauté du 10 décembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 74
Nombre de votants : 85

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Michel LAURIO, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUNTRY, Patrick WARRYN, Laurent COUBLUCQ, Jean-Claude GOUADIN (suppléant de Mme Marie-Christine LUPIET), Nathalie DUPLÉIX, Jean-Pierre DUBREUIL, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Hélène BOURDEU, Christian LOMBART, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Marc PEREZ, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Frédéric CAMGUILHEM (suppléant de M. Francis GRINET), Jean-Jacques LASCABES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre CAZALÈRE, José FLORES (pouvoir à M. Guy PÉMARTIN), Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Mathias DUCAMIN, Laurent CHERITI (pouvoir à Lindsey DEARY, Hervé LAFITTE (pouvoir à Mme Maryse PAYBOU), Jean-Simon LEBLANC, Marie-Christine LUPIET, Didier REY (pouvoir à M. Robert HAGET), Marlène LE DIEU DE VILLE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Bertrand VERGEZ-PASCAL (pouvoir à Mme Hélène BOURDEU), Françoise DANDIEU (pouvoir à M. Christian LOMBART), Jean-Luc NOURY, Jacques CLAVÉ (pouvoir à Mme Véronique ETCHART), Corinne CARRIAT (pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Gérard IRIART (pouvoir à M. Patrice LAURENT), Anita BEUSTE, Céline LEMBEZAT (pouvoir à M. Marc DESPLAT), Francis GRINET, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Christian LÉCHIT (pouvoir à Mme Nadia GRAMMONTIN), Dominique ERTAURAN,

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN..

Compte rendu des décisions prises par le Président et le bureau

Monsieur le Président rend compte des décisions prises par le Bureau et par lui-même en vertu des délégations que le Conseil de communauté leur a confiées.

Rapport 1 : Approbation projet de territoire.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 1.

Rapport 2 : Soutien à l'immobilier d'entreprise pour la SARL LAFONT.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 2.

Rapport 3 : Soutien à l'immobilier d'entreprise pour la SA AQUITAINE ISOL ENTREPRISE.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 3.

Rapport 4 : Soutien à l'immobilier d'entreprise pour la SARL ATOUT VERT.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 4.

Rapport 5 : Mise en place d'une convention de partenariat avec Pôle emploi pour l'accompagnement des porteurs de projet à la création d'entreprise.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 5.

Rapport 6 : Zone Eurolacq 2 : vente du lot 5 C à M. DUPLAA.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 6.

Rapport 7 : Avenant n° 1 au bail à construction consenti pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur le site de RIO TINTO ou sur le site CELANESE.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 7.

Rapport 8 : Projet de plateforme de distribution porté par l'association COLLECTIF FERMIER 64.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 8.

Rapport 9 : Participation de la communauté de communes de Lacq-Orthez au Fonds d'aide régional Covid-19 : avenant à la convention du 23 avril 2020.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 9.

Rapport 10 : Projet de magasin de producteurs à Orthez : soutien de la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 10.

Rapport 11 : Rachat des murs du restaurant Le Gourmet du lac suite à la liquidation de la société CPPL.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, par 82 voix pour et 3 abstentions (MM. Michel LABOURDETTE, Jean-Pierre ESCOUTELOUP et Mme Carole LARRIEU), du rapport n° 11.

Rapport 12 : Vote d'une modification de l'autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP) pour la réalisation de la troisième extension de la plateforme Chemstart'up à Lacq (Chemstart'up 4).

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 12.

Rapport 13 : Crèche du Soleil Levant à Lagor : convention de partenariat entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et Toray Carbon Fibers Europe 2022.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 13.

Rapport 14 : Approbation du projet Trame verte et bleue.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 14.

Rapport 15 : Vote de la modification de l'autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP) de l'opération de construction d'un nouveau centre technique à Orthez.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, par 83 voix pour et 2 abstentions (M. Luis Miguel CONEJERO et Mme Pierrette DOMBLIDES), du rapport n° 14.

Rapport 16 : Participation pour voirie et réseaux (PVR) Ranquine à Bonnut : approbation d'un avenant n°1 a la convention avec la commune pour reversement des sommes dues par la commune à la communauté de communes de Lacq-Orthez fixant un échancier au reversement.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 16.

Rapport 17 : Adoption du règlement intérieur de la commission d'appel d'offres.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 17.

Rapport 18 : Octroi de subventions et de participations financières à des associations et organismes divers au titre de l'année 2022.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 18.

Les élus représentant la communauté de communes de Lacq-Orthez, membres des conseils d'administration de ces associations ou organismes, ne prennent pas part au vote pour ce qui concerne leurs structures (Mmes Maryse PAYBOU, Pierrette DOMBLIDES, MM. Jean-Pierre DUBREUIL, Christian LOMBART).

Rapport 19 : Soutien financier à des associations pour l'organisation de manifestations sportives et culturelles et/ou pour la location de chapiteau : attributions d'aides au titre de l'année 2021.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 19.

Rapport 20 : Débat sur le rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes Nouvelle-Aquitaine concernant les exercices 2015 et suivants de la CCLO.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, prend acte de la communication du rapport d'observations définitives de la CRC Nouvelle Aquitaine relative au contrôle des comptes et de la gestion de la communauté de communes de Lacq-Orthez concernant les exercices 2015 et suivants, rapport annexé à la présente délibération et charge son Président de réaliser les formalités qui s'avèreraient nécessaires et de signer les documents afférents.

Rapport 21 : Règles de prélèvement dérogatoire du FPIC pour 2022 dans le cadre de l'exécution du pacte financier et fiscal.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 21.

Rapport 22 : Débat sur les dispositifs de protection sociale complémentaire existant au sein de la collectivité.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, prend acte de la tenue du débat sur les dispositifs de protection sociale complémentaire existant au sein de la CCLO.

Rapport 23 : Adoption du « forfait mobilité durable ».

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 23.

Rapport 24 : Modification du tableau des effectifs.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 24.

Rapport 25 : Adoption du règlement des fonds de concours.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 25.

Rapport 26 : Vote du budget primitif 2022 - Budget principal.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 26.

Rapport 27 : Vote du budget primitif 2022- Budget annexe déchets.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 27.

Rapport 28 : Vote du budget primitif 2022 - Budget annexe de la zone d'activités d'Eurolacq 2.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 28.

Rapport 29 : Vote du budget primitif 2022 - Budget annexe de la zone d'activités de Loupien.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 29.

Rapport 30 : Vote du budget primitif 2022 - Budget annexe de la zone d'activités de la Geüle.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 30.

Rapport 31 : Vote du budget primitif 2022 - Budget annexe de la zone d'activités de N'Haux.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 31.

Rapport 32 : Vote du budget primitif 2022 - Budget annexe du Pays.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 32.

Rapport 33 : Vote du budget primitif 2022 - Budget annexe de la zone d'activité SAICA.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 33.

Rapport 34 : Décision modificative numéro 3 au budget principal 2021.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 34.

Le Président,



Patrice LAURENT

